

Se mobiliser ensemble pour vos droits et une autre formation !

Professeurs stagiaires, une rentrée forcément difficile,

Après une semaine et demi de cours devant élèves vous avez maintenant une idée concrète des conditions de travail de votre année de stage.

- ➔ **Entrer dans le métier à temps plein** ou même à 16h ne permet pas d'assurer une préparation et une conduite des cours aussi bonnes que vous pourriez le souhaiter.
- ➔ **Les premières journées de ce qui reste de « formation »** vous conduisent certainement à beaucoup de questions et de demandes : contenu et caractère obligatoire de la formation, relation avec le tuteur, procédure de titularisation...
- ➔ **Il reste aussi beaucoup à faire pour améliorer votre année et revendiquer à terme une autre formation.** Certaines affectations ne sont pas conformes à la circulaire stagiaire du 31/3/2011. Des collègues n'ayant pas leur attestation de M2 voient leur stage reporté et sont recrutés comme contractuels !

L'an passé l'a prouvé, rien ne sert de rester isolé

C'est ce que les stagiaires de l'année 2010-2011 ont prouvé. Un collectif « Stagiaire Impossible » s'est fondé dès la rentrée sur l'académie. Avec notre soutien logistique (réservation de salle, envoi courrier massif pour une 1ère réunion), il a réuni près de 200 stagiaires en octobre. Des revendications immédiates et le refus de la mastérisation ont été plébiscités. Par des actions avec les syndicats, des tribunes dans les médias, le mur du silence a été brisé et la « mastérisation » est devenue un sérieux problème pour le MEN et le Rectorat... Des collectifs se sont fondés en province.

Cette réforme est devenue illégitime. Les actions du collectif avec soutien intersyndical ont permis certaines avancées sur Créteil : nous sommes une des seules académies où le service des stagiaires peut encore être de 16 h et non 18h. Des consignes d'affectation moins dures sont données aux niveaux du 2nd et du 1er degré... dans les limites des réalités de l'académie ! Face à la mobilisation il y aura eu en 2011 *moins de 4% de renouvellement* de stage et moins de licenciements (1,7%). Ce n'est qu'un début, à nous d'enfoncer le clou tous ensemble !

Pour vous donner les moyens de vous organiser en toute indépendance, les animateurs du collectif « Stagiaires Impossible » de l'an passé, SUD et des organisations syndicales qui ont soutenu le collectif vous proposent une :

**Réunion d'information et de mobilisation pour
l'amélioration de vos conditions de travail**

Mercredi 21 Septembre à 14h

**à la Bourse de Travail de Paris,
3 rue du château d'Eau, métro République**



L'analyse de **SUD** Education

SUD Education a depuis l'origine refusé la « réforme » de la formation .

Comme nous le disions un peu seuls dès 2008, cette « mastérisation » est surtout guidée par la volonté d'économiser 16 000 postes cette année grâce à votre passage à temps plein, sans formation suffisante. Outre des difficultés pédagogiques pour les stagiaires, elle va générer un tri social accru et créer un vivier de précaires.

* **Un tri social accru** : désormais, la Licence (Bac+3) + 2 ans de master sont nécessaires pour passer les concours ! L'allongement de la scolarité aura pour conséquence un tri social car il va accroître les difficultés des étudiants issus des classes populaires. Sans même évoquer les effets catastrophiques sur les retraites ! Il est clair que la réforme des retraites qui augmente la durée des années de cotisation pour avoir une retraite complète se conjugue de façon dramatique avec une entrée plus tardive dans le métier. Quelle « revalorisation » compensera ce recul social ?

* **Un vivier de précaires** : dans un contexte de suppression des postes de titulaires (53 000 depuis 2007) et de réduction du nombre de postes aux concours, la réforme entraînera la multiplication des enseignants précaires. Le nombre d'étudiants étant plus important que le nombre de postes offerts aux concours, il y a fort à parier qu'il y aura plus d'étudiants qui obtiendront un master d'enseignement que de reçus aux concours. Ces "reçus-collés" titulai-res d'un master mais pas du concours serviront à alimenter le « vivier » de remplaçants contractuels.

On aura d'un côté recours à des personnels non titulaires corvéables à merci et, de l'autre, à des enseignants titulaires fonctionnaires d'Etat dont le nombre se réduira d'année en année. **On sait ce que cela a donné à France Télécom ou à la Poste : les fonctionnaires sont devenus minoritaires et la flexibilité et de la détresse au travail ont explosé!**

Les revendications de SUD éducation pour une vraie formation

Pour les Professeurs Stagiaires :

- Un allègement de service : pas plus d'un tiers du temps de service devant les classes.
- Non à l'affectation des stagiaires à plein temps à l'année !
- Une formation renforcée sur le temps de service assurée par des formateurs pour tous les stagiaires.
- Un dispositif particulier pour soutenir ceux qui sont en difficulté.
- Une initiation aux pédagogies coopératives ou alternatives (Freinet, pédagogie nouvelle, pédagogie institutionnelle, GFEN, etc...) pendant la formation initiale.
- Une harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant l'équité et les droits des stagiaires avec un contrôle paritaire lors des étapes de titularisation.

Pour le recrutement :

- Abrogation des décrets de mastérisation des concours enseignants du 28 juillet 2009 et de la circulaire de 2009 sur la mise en place des stages en responsabilité pour les étudiant inscrits aux concours.
- Retour à un concours de recrutement à Bac+3 (licence), suivi de 2 années de formation rémunérées et validation par attribution d'un Master pour tous les professeurs.

Pour les étudiants inscrits au concours :

- Aucun stage en responsabilité (CDD) avant la réussite au concours.

Élections professionnelles du 13 au 20 octobre
Pour donner des moyens d'agir au syndicalisme de lutte

votez SUD éducation- Solidaires

Un syndicat opposé à la mastérisation du recrutement depuis le début,

Un syndicat engagé aux côtés des stagiaires pour des améliorations immédiates.

La seule organisation syndicale qui a proposé la grève générale interprofessionnelle et sa reconduction lors du mouvement sur les retraites de 2010.